

Démarche	: Renouvellement de titre de séjour - Vie privée et familliale - Arrondissement de Bobigny
Organisme	: Bureau du séjour de Bobigny

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Obtenir un rendez-vous en préfecture de Seine-Saint-Denis pour un renouvellement de titre de séjour.

Vous devez être domicilié dans une commune de l'arrondissement de Bobigny :

Bobigny
Bagnolet
Bondy
Les Lilas
Montreuil
Noisy-le-Sec
Pantin
Le Pré-Saint-Gervais
Romainville

Cette procédure ne concerne pas les demandes d'admission exceptionnelle au séjour.

ATTENTION : Un contrôle vigilant sera exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées lors du rendez-vous.

La production de faux documents entraînerait le rejet du dossier et vous exposerait à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-2 du code pénal).

Etat Civil et titre de séjour en cours de validité

Civilité
 Mme
 M.

Nom de naissance

Nom d'usage

Renouvellement de titre de séjour - Vie privée et familliale - Arrondissement de Bobigny

Prénom

Date de naissance

Nationalité

Numéro étranger

Documents d'identité

Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou, à défaut, autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc.)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Passeport
- Autres documents

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Passeport

Pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur

Attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc.

Début de validité de votre titre de séjour actuel

Fin de validité de votre titre de séjour actuel

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Titre de séjour en cours de validité

Adresse

Adresse actuelle

Type de domicile

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Domicile Propre
- Hébergement à l'hôtel

Renouvellement de titre de séjour - Vie privée et familliale - Arrondissement de Bobigny

Hébergement chez un particulier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile datant de moins de six mois

facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet), bail de location de moins de six mois, quittance de loyer (si locataire) ou taxe d'habitation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile datant de moins de six mois

Attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de l'hébergeant datée et signée

Copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de son domicile si l'adresse de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

Rendez-vous

Explication pour le jour du rendez-vous

Vous devrez vous présenter le jour du rendez-vous avec un dossier complet et les documents nécessaires au renouvellement de votre titre de séjour. Vous trouverez la liste des documents en suivant ce lien : <https://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches/Etrangers-Vos-demarches/Sejour/Demande-titre-de-sejour-les-pieces-a-fournir>

Contrat d'engagement à respecter les principes de la République

L'article 46 de la loi CIAI a créé le contrat d'engagement à respecter les principes de la République.

L'ensemble du dispositif est régi par les articles L. 412-7 et suivants du CESEDA ainsi que R. 412-1 et suivants du même code.

Contact

Adresse electronique

Numéro de téléphone